Image not found or type unknown

Contestation de paternité

Par **Jordhan**, le **27/07/2015** à **22:51**

Bonjour
Que se passe t il si la personne que je dois convoquer celle qui a reconnu mon enfant ne peut pas être retrouvé pour la contestation de paternité ? Et que se passe til si elle reçoit bien le courrier mais quelle refuse de se présenter au tribunal?
Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés